

**PLAN DE COURS**  
**Département d'informatique**

**TITRE DU COURS:**

Administration

**NUMÉRO DU COURS :**

410-A11-VM

**PONDÉRATION:**

2-3-2 (2 1/3 unités – 1<sup>ère</sup> session)

**PROGRAMME:**

Techniques de l'informatique 420.AA

Voie de spécialisation: Informatique de Gestion

**PRÉALABLE:**

Aucun

**COMPÉTENCE(S) VISÉE(S) :**

Analyser les caractéristiques de systèmes d'information d'entreprises variées en vue de la formulation de solutions informatiques. (172)

**SESSION :**

Automne 2014

**PROFESSEURS et COORDONNÉES:**

Nom: Jean-Christophe Demers

Frédéric Thériault

Courriel: jcdemers@cvm.qc.ca

ftheriault@cvm.qc.ca

Bureau: A5.37

Téléphone: 514.982.3437 poste 7270

## **1. Présentation générale du cours**

- **Renseignements généraux**

Le programme de technique de l'informatique vise à former des technicien(ne)s aptes à développer et implanter des applications, exploiter du matériel informatique, exploiter des bases de données, assurer du soutien technique, et gérer des réseaux.

- **But du cours et lien avec le programme de formation**

Ce cours est placé en première session afin de permettre à l'étudiant de situer le travail du technicien en informatique au sein d'une organisation et de lui permettre de comprendre le cadre où il évoluera.

L'informatique est un service au service de tous les autres départements de l'entreprise. Pour bien servir ses partenaires, l'élève doit donc comprendre quel langage ils parlent et quels rôles jouent les demandeurs et les utilisateurs d'informations numériques au sein de son organisation.

Ce cours introduit les fonctions de l'entreprise, les concepts de gestion, d'administration ainsi que les notions pratiques d'usage des outils informatiques de bureau et de production web de base.

- **Objectifs intégrateurs de ce cours**

Rendre l'élève capable de formuler par écrit des solutions informatiques en fonctions des problèmes qui lui sont soumis par différents services d'entreprises variées en analysant leur système d'information.

- **Compétences ministérielles**

**0172 Analyser les caractéristiques de système d'information d'entreprises variées en vue de la formulation de solutions informatiques**

1. Analyser les caractéristiques générales de l'entreprise
2. Analyser le modèle de fonctionnement de l'entreprise
3. Analyser les caractéristiques de l'information circulant dans l'entreprise
4. Analyser les mesures prises par l'entreprise pour répondre aux exigences légales et aux politiques internes touchant l'information

- **Organisation des activités d'enseignement et d'apprentissage**

Le cours présentera les notions et concepts via des exposés théoriques soutenus par des exemples pratiques. L'étudiant mettra en pratique les connaissances présentées par la production d'exercices pratiques touchant les différents sujets abordés.

Le cours se déroulera entièrement en laboratoire.

Tous les travaux sont individuels. Néanmoins, la collaboration entre les différents étudiants est toujours souhaitable pour l'apprentissage des différents concepts ainsi que le développement des aptitudes de communication.

Le niveau de maîtrise que l'étudiant atteindra, à la fin de ce cours, devrait lui permettre de mieux comprendre la dynamique des entreprises et le rôle de l'informatique dans ces dernières. Il sera aussi apte à produire des documents techniques de qualité (conventionnel ou web).

- **Ce qui est attendu de vous:**

- Une présence active à chacun des cours est fortement recommandée.
- Aucun travail autre que celui du cours ne sera toléré durant les périodes du cours.
- Il est interdit de manger ou boire dans les locaux informatiques.
- Assurez-vous que vos cellulaires soient bien fermés. Aucune activité de communication externe ne sera tolérée pendant le cours (cellulaire, texto, courriel, *Facebook*, *Twitter*, etc.). D'ailleurs, aucune prise de photo ou de vidéo n'est tolérée en classe. Exceptionnellement et sur approbation de l'enseignant, le contenu du tableau pourra être pris en photo.

### Remarques

Durant les périodes de cours le travail sur des partitions autres que celles du cours sera interdit. L'accès à Internet sera permis pour les seuls besoins du cours.

- **Ce qui est attendu de vous au niveau de vos compétences :**

- être autonome
- être capable de s'auto évaluer et d'**aller chercher de l'aide** s'il y a problème
- faire les travaux demandés et les remettre dans les délais prévus
- être capable de chercher des solutions aux problèmes techniques
- manifester une attitude positive et agréable envers ses collègues lors des travaux d'équipe

- **Le déroulement de la session**

Semaine	Bloc 1	Bloc 2
1	<b>Introduction au cours</b> Word : Introduction	<b>Word</b> Mise en page et mise en forme
2	<b>Word</b> Insertion d'éléments enrichis	<b>Word</b> Automatisation de base
3	<b>Word</b> Projet	<b>PowerPoint</b> Introduction
4	<b>Excel</b> Introduction	<b>Excel</b> Mise en forme et graphique
5	<b>Excel</b> Formules et opérateurs	<b>Excel</b> Fonctions mathématiques
6	<b>Excel</b> Opérateurs et fonctions conditionnelles	<b>Excel</b> Fonctions statistiques
7	<b>Excel</b> Fonctions 3D	<b>Excel</b> Fonctions de recherche
8	<b>Excel</b> Résolution de problème	<b>Excel</b> Projet
9	<b>Excel</b> Projet	<b>Excel</b> Projet
10	<b>Excel</b> Projet	<b>Images</b> Introduction
11	<b>Gimp</b> Introduction	<b>Gimp</b> Outils de base
12	<b>Web</b> Introduction	<b>Web</b> HTML
13	<b>Web</b> CSS	<b>Web</b> CSS
14	<b>Web</b> Projet	<b>Web</b> Projet
15	<b>Web</b> Projet	<b>Examen final</b>

N.B. Lors de la 15<sup>e</sup> semaine, il est possible que l'examen soit au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> bloc horaire. L'enseignant vous informera au cours des semaines précédant l'examen.

- **Périodes de disponibilité au local A5.37**

Jour	Jean-Christophe Demers	Frédéric Thériault
Lundi	-	11h40 à 13h25
Mardi	12h35 à 13h25	12h35 à 13h25
Mercredi	-	10h45 à 12h30
Jeudi	15h20 à 16h10	-
Vendredi	11h40 à 14h20	-

N.B. Si durant les périodes de disponibilité vous êtes en cours, procédez à une prise de rendez-vous, par courriel ou téléphone.

- **Les activités d'évaluation**

La note finale de l'étudiant sera calculée selon les normes énoncées ci-dessous :

Évaluation en cours de session	Date proposée	Pondération
Projet Microsoft Word	<i>à déterminer</i>	10%
Projet Microsoft Excel	<i>à déterminer</i>	30%
Projet Web	<i>Dernière semaine</i>	25%
Assister aux projets synthèses	<i>Après la session</i>	5%
Épreuves certificatives	Date proposée	Pondération
Examen final (Portant sur toute la session)	<i>Dernières semaine</i>	30%

**Remarques :**

- *Toute documentation sera permise lors des examens.*
- *Les projets sont individuels*

- **Activités de synthèse**

Une mesure permettra d'évaluer l'atteinte des éléments visés par la compétence et sera considérée comme activité synthèse de ce cours et représente l'épreuve certificative :

- un projet de présentation Web évaluera la capacité technique de réalisation de l'étudiant

## **2. Environnement du cours**

- **Environnement:**

Les outils logiciels utilisés pour ce cours sont ceux de la série Microsoft Office 2013, du logiciel libre Gimp et d'un éditeur texte pour la programmation HTML/CSS.

Une clé USB rapide, d'au moins 1Go peut s'avérer pratique.

- **Ordinateurs disponibles :**

Chaque élève doit disposer d'un micro-ordinateur pour toutes les périodes du cours.

## **3. Matériel requis pour le cours**

- **Livre obligatoire :**

Aucun matériel spécifique n'est requis pour ce cours.

- **Notes de cours / exercices :**

Les notes de cours et exercices vous seront remis au besoin pendant le cours en version électronique.

## **4. Médiagraphie**

*Aucune*

## 5. Politique départementale

### Département des techniques de l'informatique

#### Résumé des règles d'encadrement départementales relatives à l'évaluation des apprentissages (adopté le 16 mars 2010)

Ces règles précisent certaines modalités relatives à la *Politique d'évaluation des apprentissages* du cégep du Vieux Montréal. Nous invitons les élèves à la consulter :

→ [www.cvm.qc.ca/ceqep/reglesPolitiques/Documents/PolitiqueEvaluationApprentissages.pdf](http://www.cvm.qc.ca/ceqep/reglesPolitiques/Documents/PolitiqueEvaluationApprentissages.pdf)

#### MODALITÉS DE REPRISE.

Si, pour des raisons exceptionnelles, un élève n'a pu se présenter à la date prévue pour un test ou un examen, le professeur peut l'autoriser à reprendre ce test ou cet examen si la raison de l'absence est consignée et agréée par écrit par le professeur; l'élève subit alors un examen dans les délais qui lui sont impartis **et selon les conditions fixées par le professeur**. Dans le cas où l'absence n'est pas agréée par le professeur, l'élève obtient la note zéro (0). L'absence lors d'une épreuve synthèse de programme entraîne la note zéro (0), à moins que cette absence ne soit justifiée auprès de la coordination du département qui décidera avec les professeurs et les professionnels concernés des mesures à prendre. La réussite de l'épreuve synthèse est une condition d'obtention du diplôme d'études collégiales. Les consignes relatives à l'absence à l'épreuve synthèse doivent être communiquées à chaque session aux élèves concernés.

#### ÉVALUATION.

##### a) Évaluation du français.

La pondération liée à la qualité du français de tout travail écrit en français est de 10%. Les travaux sont corrigés à l'aide de la grille simplifiée. Chaque faute comptera pour 0.2 point.

##### a) Plagiat et fraude.

Le plagiat ou la fraude au cours d'un examen ou d'un travail entraîne automatiquement la note zéro (0) pour cet examen ou ce travail. Un second cas de plagiat ou fraude entraîne l'échec du cours.

##### b) Absence aux cours.

L'absence au cours peut entraîner un échec lorsque la présence au cours est reconnue comme essentielle à l'atteinte d'objectifs précis prévus au plan cadre de ce cours et identifiés au plan de cours. Le cas échéant, toute absence non motivée par une raison de santé sera sanctionnée suivant les modalités prévues au plan de cours.

##### c) Présence au cours.

En général, et à moins d'indication contraire au plan de cours, il n'y a pas de pénalité pour une absence au cours. Cependant, le département d'informatique constate une forte corrélation entre la présence au cours et la réussite du cours. Dans cette optique, il encourage *fortement* la présence et la participation au cours. L'étudiant absent au cours se verra attribuer la note zéro pour sa participation lorsque celle-ci est obligatoire et prévue au plan de cours.

##### d) Participation à certaines activités.

L'élève absent au cours se verra attribuer zéro (0) pour sa participation lorsque celle-ci est obligatoire et prévue au plan de cours. Cependant, un maximum de 10% de la note finale peut être obtenu ainsi, suite à la participation à certaines activités pédagogiques liées aux objectifs du cours. Les modalités de la participation sont inscrites au plan de cours.

##### e) Correction des travaux, des examens et des diverses épreuves.

Le temps requis pour la correction des travaux de session et des projets peut dépasser le délai habituel de deux semaines, à condition d'être signalé au plan de cours. Le délai ne pourra être supérieur à quatre semaines.

##### f) Note de passage.

Les erreurs de mesure peuvent faire varier la note accordée pour une évaluation. En conséquence, un intervalle de confiance est précisé pour la note de passage. Afin de démarquer de façon significative l'échec de la réussite, **aucun professeur ne mettra une note finale entre 55 et 60**. Dans le cas où le résultat de l'élève est proche de la note de passage, cet intervalle permettra au professeur de disposer d'une marge de manœuvre afin de porter un jugement sur l'atteinte par l'élève des objectifs du cours avant de lui accorder ou non la note de passage.

Un cours peut comporter un double seuil de passage. Pour réussir ce cours, l'élève doit alors obtenir **60% à l'épreuve certificative du cours et 60% pour le total** de ses évaluations. Les modalités doivent être présentées dans le plan de cours.

#### **VOIES DE RECOURS DES ÉLÈVES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION.**

→ L'article 7 de la PEA s'applique.

**a) Modification de note pendant le cours**

Il s'agit d'une demande auprès du professeur, aussitôt après la remise du travail ou de l'examen corrigé, afin que la note obtenue soit modifiée. Après étude, le professeur maintient ou modifie la note.

**b) Modification de note après la réception du relevé de notes**

Première étape: la demande de **correction de note**.

Suite à la réception de son relevé de notes, l'élève peut compléter une demande de modification de note, dans laquelle il expose les motifs sérieux de sa demande. Celle-ci est acheminée à l'enseignant qui en prend alors connaissance et décide de maintenir ou de modifier la note finale.

Deuxième étape (étape facultative): La demande de **révision de note**.

Après avoir pris connaissance du résultat de sa demande de correction de note, l'élève qui se croit encore lésé par la note finale peut demander une révision de note selon le mécanisme prévu en précisant les motifs de sa demande. Un comité de révision de note est alors constitué. Ce comité de trois professeurs devra alors vérifier que la correction d'un travail ou d'un examen soit faite en appliquant rigoureusement le barème de correction. Les motifs d'une demande de révision de note portent donc sur :

- une mauvaise application du barème de correction
- une mauvaise interprétation de la réponse.

## **6. Modalités propres au cours.**

Ces modalités sont complémentaires aux «Règles d'encadrement départementales relatives à l'évaluation des apprentissages». Notons qu'à l'article 3.4 de ce document «...le département d'informatique constate une forte corrélation entre la présence au cours et la réussite du cours. Dans cette optique, il encourage *fortement* la présence et la participation au cours».

Suite à trois absences non justifiées, l'élève pourra être convoqué à une rencontre avec un comité de professeurs. Ce comité sera formé exclusivement de professeurs enseignant à l'élève, à la session en cours, et du coordonnateur du département.

À l'aide des explications fournies par l'élève et des engagements que celui-ci est prêt à prendre, le comité pourra mettre en place un programme de soutien. Ce programme vise la réussite de l'élève dans tous ses cours.